

# LETTRE D'INFORMATION

FÉVRIER 2025 – N° 2



## Le Plan de Mobilité du Valenciennois : une étape clé vers 2025

L'élaboration du Plan de Mobilité du Valenciennois progresse avec ambition et méthode. Après une année 2023 dédiée au diagnostic, qui a permis de poser un état des lieux précis et d'identifier les enjeux clés, l'année 2024 a marqué une avancée majeure. Le travail s'est concentré sur l'élaboration du plan d'actions, traduisant les objectifs stratégiques en mesures concrètes et détaillant le scénario retenu pour répondre aux défis spécifiques du territoire: mobilité durable, accessibilité pour tous, et amélioration de la qualité de vie.

Le travail collaboratif avec l'ensemble des partenaires a conduit à la production du rapport principal et de deux annexes essentielles: l'annexe accessibilité, garantissant l'inclusion de tous les publics, et l'annexe environnementale, intégrant l'évaluation environnementale des actions du PDM.

Ces efforts ont permis l'arrêt officiel du PDM en février 2025, étape décisive avant son entrée en phase de concertation et d'enquête publique.

En 2025, le projet s'ouvrira à la participation des Personnes Publiques Associées (PPA) et du grand public. Cette phase permettra d'enrichir le PDM grâce aux contributions de chacun, afin qu'il reflète au mieux les attentes et besoins des habitants du Valenciennois. Les modalités précises de cette consultation seront communiquées prochainement.

« Après de nombreux échanges qui ont nourri les réflexions autour des fiches actions du futur plan de mobilité, le projet a été arrêté lors du Comité syndical du 04 février 2025.

C'est une première étape franchie avec succès grâce à la collaboration de tous.

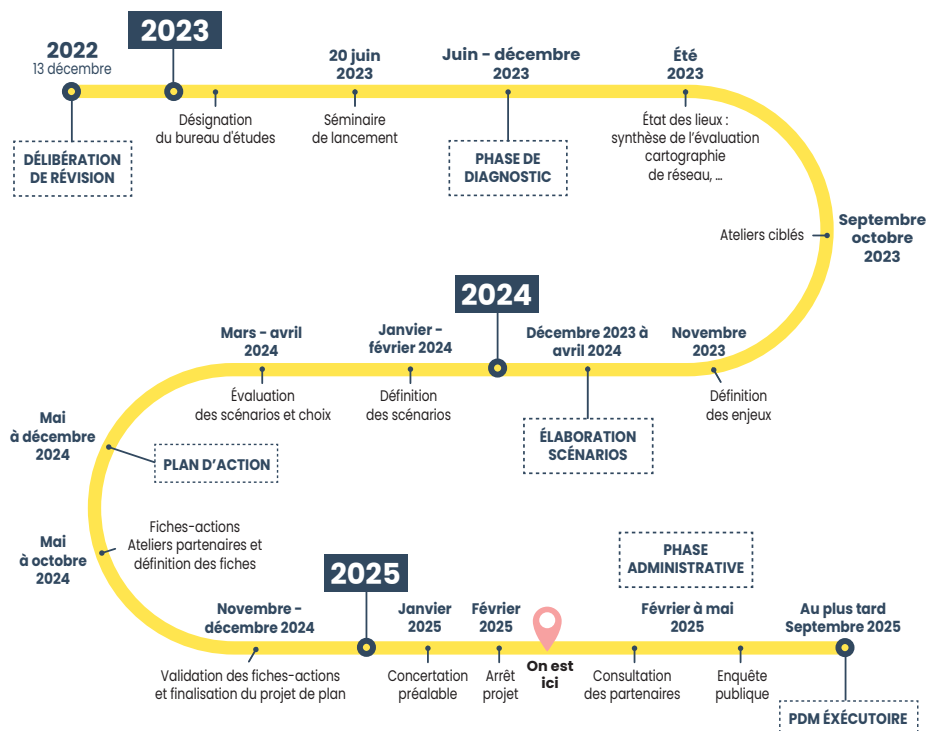
Cette année 2025 sera essentiellement consacrée aux différentes phases réglementaires en vue de permettre la mise en œuvre effective du plan de mobilité. »



**Guy Marchant,**  
Président du SIMOUV



**Salvatore Castiglione**  
Conseiller en charge  
du PDU/PDM



**SIMOUV**

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE MOBILITÉ ET D'ORGANISATION URBAINE DU VALENCIENNOIS

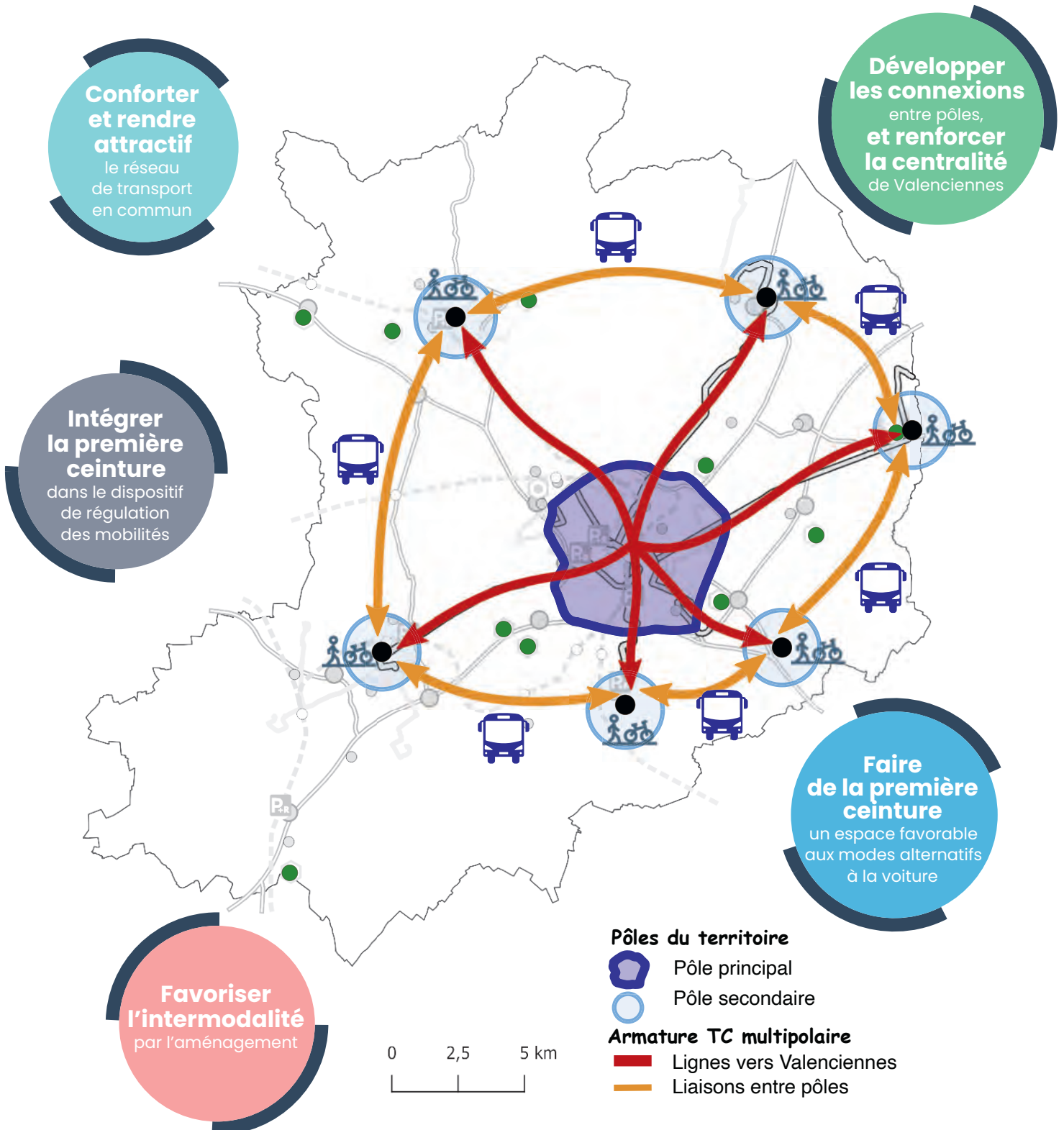
# Un scénario multipolaire pour des dessertes à l'échelle du territoire et des déplacements facilités

Le scénario multipolaire retenu pour les déplacements de demain dans le Valenciennois offre **une vision ambitieuse et durable pour les dix prochaines années**. Il repose sur un réseau de transport en commun renforcé, avec des liaisons performantes entre les pôles principaux et secondaires du territoire. Cette organisation garantit des trajets plus rapides et efficaces, tout en assurant un maillage équilibré du territoire.

Au cœur de cette stratégie, les modes alternatifs à la pratique autosoliste de la voiture individuelle sont valorisés grâce à des aménagements et services adaptés qui encouragent

aux transports en commun, à la marche, au vélo, aux usages partagés de la voiture, et à l'intermodalité. La première ceinture devient un espace privilégié pour les mobilités actives, avec des infrastructures facilitant les connexions entre les différents modes de transport, tels que le vélo, les transports en commun et les déplacements piétons.

**Ce scénario vise à rendre le territoire plus attractif, accessible et durable**, en misant sur les distances courtes, une mobilité respectueuse de l'environnement et un réseau de transport efficace, conçu pour répondre aux besoins des habitants tout en limitant l'empreinte écologique.



# La déclinaison du scénario en plan d'actions

Un plan d'action est l'outil opérationnel qui traduit les objectifs stratégiques d'un scénario de mobilités en mesures concrètes et réalisables. Il vise à répondre aux enjeux identifiés, tels que l'accessibilité, la durabilité ou la fluidité des déplacements, en définissant des actions précises, leur calendrier, les acteurs impliqués et les ressources nécessaires.

Dans le cas du scénario retenu, le plan d'action décline les grands principes du PDM via 6 orientations stratégiques. Par exemple, il prévoit le développement de lignes reliant directement les pôles, l'aménagement de zones favorables aux piétons et cyclistes, ou encore la transformation de la première ceinture en espace propice aux modes alternatifs à la voiture.

**Le plan d'action sert ainsi de feuille de route pour mettre en œuvre la vision globale de mobilité à l'échelle du territoire.**

## LA CONSTRUCTION D'UN PLAN D' ACTIONS



### 6 grandes orientations stratégiques

Les orientations retranscrivent les ambitions politiques concernant la mobilité sur le ressort territorial du SIMOUV et résultent à la fois des enjeux du diagnostic et du scénario retenu.



### 14 axes

Les axes sont propres à chaque orientation stratégique et retranscrivent les grands moyens, objectifs permettant de répondre à l'orientation.



### 30 actions

Chaque action est unique et décrit les solutions permettant de répondre aux enjeux et objectifs associés. Elle prend la forme d'une fiche action détaillée comprenant ses objectifs, ses incidences environnementales, sa gouvernance pour la mettre en œuvre mais aussi des indications de budget ou encore des indicateurs de suivi de l'avancement et de l'efficacité du PDM.

## LE FRUIT D'UN TRAVAIL PARTENARIAL

Le plan d'action s'est construit en étroite collaboration avec le SIMOUV et les 2 communautés d'agglomération lors de deux ateliers de travail organisé le 16 mai et le 10 juillet 2024 et un échange technique le 13 juin sur la structuration des fiches actions.

Plusieurs comités restreints et comités pléniers ont jalonné également la démarche durant l'année 2024 permettant de présenter et valider les différentes étapes du scénario et sa déclinaison en plan d'actions.



# Le plan d'action du Plan de Mobilité du Valenciennois

## LES ORIENTATIONS ET AXES DU PDM

### ORIENTATION 1:

#### Inscrire la mobilité dans une armature multipolaire

##### Axe 1:

Conforter et renforcer les liaisons entre pôles

##### Axe 2:

Favoriser un territoire des courtes distances



### ORIENTATION 2:

#### Construire un système de mobilité interconnecté

##### Axe 3:

Favoriser l'articulation entre les offres et les services

##### Axe 4:

Développer les offres et services alternatifs à la voiture individuelle

##### Axe 5:

Faire du stationnement un levier de report modal

### ORIENTATION 3:

#### Agir en faveur d'une mobilité pour tous les usagers

##### Axe 6:

Agir en faveur de la mobilité solidaire

##### Axe 7:

Accompagner aux changements de comportement



### ORIENTATION 4:

#### Améliorer la qualité de vie

##### Axe 8:

Améliorer le cadre de vie par l'aménagement en faveur des mobilités alternatives à la voiture

##### Axe 9:

Limitier les externalités négatives par la maîtrise des circulations motorisées



### ORIENTATION 5:

#### Décarboner la mobilité des marchandises

##### Axe 10:

Cœuvrer au développement du report modal pour le transport de marchandises

##### Axe 11:

Améliorer les conditions d'accueil et de circulation du transport de marchandises au sein des zones d'activité

##### Axe 12:

Accompagner le développement d'une logistique urbaine durable et performante

### ORIENTATION 6:

#### Faire vivre collectivement la politique de mobilité

##### Axe 13:

Assurer la gouvernance du PDM

##### Axe 14:

Assurer le suivi et la mise en œuvre du PDM



L'ensemble de ces actions intègre les outils permettant de faciliter l'évaluation des objectifs du futur Plan de Mobilité en s'appuyant sur des indicateurs précis et mesurables. Ces outils permettront de suivre, analyser et ajuster les actions mises en œuvre, garantissant ainsi qu'elles répondent aux enjeux identifiés et aux attentes des parties prenantes.

## Les prochaines étapes ?

Après la prise en compte des contributions issues de la concertation préalable, le document sera soumis à la consultation des Personnes Publiques Associées, garantissant des échanges avec les acteurs institutionnels. Il sera ensuite soumis à une enquête publique, offrant une nouvelle opportunité d'expression pour l'ensemble des citoyens avant son approbation définitive fin 2025. Retrouvez toutes les informations et les modalités de participation sur [simouv.fr](http://simouv.fr).